

Appel à propositions 2018 – Action clé 2 « Partenariats »

Répartition des enveloppes budgétaires (par secteur)

En 2018, l'enveloppe budgétaire attribuée à chaque secteur (excepté pour l'enseignement supérieur qui n'est pas concerné, et pour le secteur scolaire, organisé différemment – voir ci-dessous) est répartie, au niveau national, entre les 2 types de projets de partenariats, selon les pourcentages indiqués ci-dessous :

Secteurs de l'Education Formation	Echange de pratiques	Innovation
Partenariats - Formation professionnelle (KA202)	35%	65%
Partenariats - Education des Adultes (KA204)	35%	65%
Partenariats – Enseignement supérieur (KA203)	n/a	100%

Secteur de l'enseignement scolaire	Echanges scolaires Erasmus+	Innovation et échanges de pratiques
Partenariats – Enseignement scolaire (KA201-KA229)	75% (KA229)	25% (KA201)